Clichy Sous-Bois envie d'avenir

Département des prestations
Direction des politiques éducatives
OK/JV/PG/SL/CD

Le 15 Juin 2018

**A l'attention des parents d'élèves**

Objet : Projet éducatif de territoire

Madame, Monsieur, chers parents,

Nous vous avons conviés à une réunion le 9 juin dernier afin de vous présenter le projet périscolaire de la municipalité de 16 h 30 à 19 h, pour la prochaine rentrée scolaire.

Près d'une centaine de parents a répondu présent, et nous avons échangé sur la proposition municipale, qui a bien été accueillie par les familles présentes.

Dans l'attente de la distribution des plaquettes d'inscriptions aux différentes prestations municipales, nous vous informons du projet qui va être mis en œuvre le à partir du 3 septembre.

Dès la rentrée scolaire, les enfants qui ne seront pas accueillis dans le cadre de l'accompagnement éducatif, proposé par l'Education Nationale après 16 h 30, pourront être pris en charge par des animateurs qualifiés et des enseignants volontaires jusqu'à 18 h, dans le cadre des « **Ateliers du Soir** », notre nouveau dispositif de réussite.

En effet, l'accompagnement éducatif ne pouvant couvrir l'ensemble des besoins, le projet de la ville de Clichy-sous-Bois viendra en complément dans toutes les écoles de la ville. En parallèle, l'accompagnement éducatif sera généralisé dans l'ensemble des écoles, ce qui n'était pas le cas antérieurement.

Durant les Ateliers du Soir, les enfants pourront apprendre leurs leçons. Le temps consacré aux leçons n'excèdera pas 30 minutes. Le reste du temps, les enfants auront accès à des activités ludiques encadrées par des animateurs.

Cet accueil sera payant et l'inscription sera obligatoire. Si votre enfant est présent, sans y être inscrit, l'accueil sera facturé. L'instauration d'un forfait mensuel facilitera la gestion de ce dispositif et nous permettra de fixer des tarifs très intéressants pour les familles, d'autant plus que les pass'sports loisirs distribués par la Caf, rembourseront la totalité du coût de l'accueil de vos enfants, si vous en bénéficiez.

Hôtel de Ville
Place du 11 novembre 1918 • 93390 Clichy-sous-Bois
T : 01 43 88 96 04 • F : 01 43 51 12 45 • www.clichy-sous-bois.fr

La participation mensuelle s'échelonnera de 6 euros pour le QF1 et à 10 euros pour le QF5.

Enfin, un accueil du soir sera organisé à partir de 18 heures jusqu'à 19 h, au tarif en vigueur, pour tous les enfants qui fréquenteront l'accompagnement éducatif et les Ateliers du Soir.

Par ailleurs, nous souhaitons entrer dans le « Plan Mercredi » à partir des vacances de la Toussaint, car nous pensons qu'il est très important que vos enfants aient accès à la culture et aux sports.

Un groupe de travail va être mis en place à la rentrée, avec la participation de parents volontaires, afin de définir le projet et son accessibilité en termes de tarifs, car nous n'aurons plus de financement à hauteur de ce que nous percevions par le passé.

Nous vous rappelons les horaires à la prochaine rentrée :
La rentrée scolaire aura lieu le 3 septembre. Les nouveaux horaires sont :

- Accueil du matin 7 h 30 à 8 h 20
- Matinée scolaire 8h 30 à 12 h
- Pause en-cas avant 10 h (fournie par les parents en élémentaires)
- Pause méridienne de 12 h à 14 h
- Après midi scolaire 14 h à 16 h 30
- Accompagnement éducatif et Ateliers du Soir de 16 h 30 à 18 h
- Accueil du soir de 18 h à 19 h

Une plaquette d'inscription va vous parvenir dans les meilleurs délais, dans l'attente nous vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Très cordialement,

MAIRIE de CLICHY-s/BOIS (93 - Seine-St-Denis) 129

**L'adjointe au Maire**
**Aux Politiques Educatives**
**Joëlle VUILLET**

MAIRIE de CLICHY-s/BOIS (93 - Seine-St-Denis) 129

**Le Maire,**
**Olivier KLEIN**